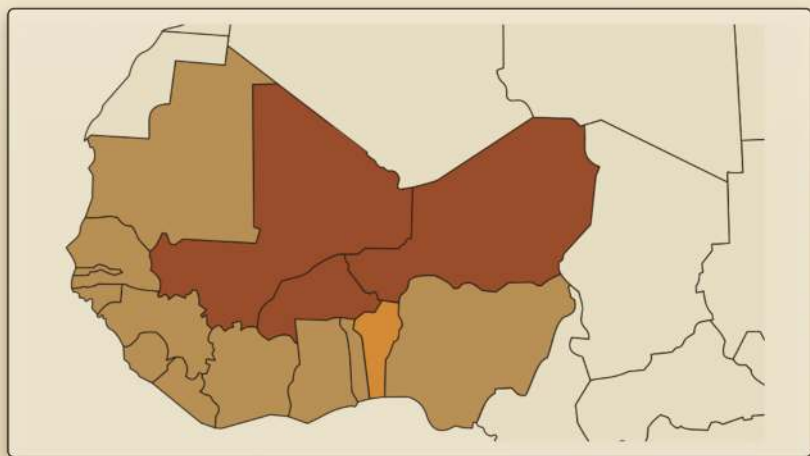


Terres Mouvantes

Qui tiendra le Sahel ?



La force ouvre une fenêtre.
Encore faut-il savoir quoi y construire.

MALI · NIGER · BÉNIN

La force ouvre une fenêtre ; elle ne dit pas quoi y construire. De la prime malienne à la frontière Bénin–Niger, voyage dans les tactiques sécuritaires du Sahel, et dans ce qui leur manque.

Dans ce numéro

- **Une tête mise à prix.** Deux milliards de francs CFA sur Iyad Ag Ghaly, sept noms en tout. Bamako referme la porte du dialogue.
- **Le JNIM n'est pas un homme.** Un système qui taxe, protège et recrute. Tuer la tête n'éteint pas la caisse.
- **Au Niger, retirer l'ennemi de la nation.** La déchéance de nationalité comme arme, et qui décide, avant jugement, d'y appartenir.
- **L'Algérie, le précédent.** Le terrain gagné n'a pas fini la guerre. Il a fallu une porte de sortie, à un prix lourd.
- **Au Bénin, parler au voisin.** Cotonou et Niamey rouvrent une frontière fermée depuis 2023. Une brèche en moins.

SIGLES

JNIM · Jama'at Nusrat al-Islam wal Muslimin, branche sahélienne d'al-Qaïda

FLA · Front de libération de l'Azawad

AES · Alliance des États du Sahel (Mali, Burkina Faso, Niger)

CEDEAO · Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

FPL / FPJ · Fronts patriotes pour la libération et pour la justice (Niger)

AIDEZ-NOUS À PORTER LA VOIX DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Terres Mouvantes existe parce que vous le partagez. Chaque transfert nous fait grandir : un groupe WhatsApp, un contact, une rédaction. Vous connaissez quelqu'un qui devrait nous lire, nous financer ou travailler avec nous ?

Écrivez-nous à redaction@terresmouvantes.org · courrier@terresmouvantes.org

Merci de faire exister ce journal.

Mali

BAMAKO · 4 JUIN 2026 · MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ

Une tête mise à prix

Le communiqué tient en quelques lignes. Le 4 juin 2026, le ministère malien de la Sécurité et de la Protection civile offre 2 milliards de francs CFA, environ 3 millions d'euros, pour toute information menant à l'arrestation ou la neutralisation d'Iyad Ag Ghaly, chef historique du Jama'at Nusrat al-Islam wal Muslimin (JNIM), la branche sahélienne d'al-Qaïda. Six autres noms suivent, dont Amadou Kouffa ; en tout, sept têtes, 7,5 milliards de francs.

Posée à Bamako, à Sévaré ou à Mopti, la question paraît tranchée d'avance. Ag Ghaly est l'homme que la plupart des Maliens tiennent pour l'architecte de leurs malheurs ; qui, ici, plaiderait pour lui ? Et pourtant la question mérite d'être posée, parce qu'elle décide de la suite : la force seule a-t-elle, quelque part, suffi à finir une guerre ?

Le geste dit aussi autre chose. Il y a cinq ans, Bamako parlait. En février 2020, le président Ibrahim Boubacar Keïta reconnaissait publiquement des contacts avec Ag Ghaly et Kouffa ; la Conférence d'entente nationale de 2017 avait recommandé le dialogue, et le nom de l'imam Mahmoud Dicko revenait comme médiateur possible. La prime referme cette porte, au moins publiquement. Après avoir exploré le dialogue, l'État malien af-

fiche désormais la décapitation du commandement comme sa réponse prioritaire.

LE CONTEXTE · DE TOURÉ À GOÏTA

L'aveu d'un échec plus ancien

Et ce virage ne juge pas que la transition. Il solde un échec plus ancien. Avant Goïta, les présidents élus n'avaient pas mieux réussi : c'est sous Amadou Toumani Touré que l'État s'est effondré au Nord en 2012 ; c'est sous Ibrahim Boubacar Keïta que l'insécurité a gagné le centre du pays, avant qu'il soit emporté par la rue et un coup d'État en août 2020. On entend même, à Bamako, que ce sont ces régimes-là, élus et salués comme démocratiques, qui ont laissé pourrir ce que la transition combat aujourd'hui. La prime n'est donc pas qu'un choix : c'est l'aveu qu'aucun pouvoir malien, urne ou treillis, n'a encore su éteindre cette guerre.

La prime pose donc une question plus large que le sort d'Iyad Ag Ghaly. Une armée peut reprendre une ville, défendre une capitale, désorganiser un commandement ; des voisins qui se remettent à travailler ensemble peuvent mieux surveiller une frontière et partager un renseignement. Le Sahel aura besoin des deux. Leur valeur se mesurera à ce qu'ils permettent ensuite de construire et de tenir.

MALI · 2013-2026 · LE TERRAIN

L'armée a progressé, la guerre s'est déplacée

Il faut le dire avant de critiquer : l'armée malienne d'aujourd'hui n'est plus celle de 2013. Elle s'est équipée, réorganisée, durcie. Lors des attaques coordonnées du 25 avril 2026, Bamako, Kati, Sévaré et l'aéroport de Senou ont été frappés le même jour ; le ministre de la Défense Sadio Camara a été tué. La défense centrale a tenu. En novembre 2023, l'armée avait repris Kidal, verrou du Nord que l'État n'avait pas tenu depuis 2014. Ce sont des faits, et ils comptent.

Mais la guerre, elle, a changé d'adresse. Le JNIM ne cherche plus seulement à prendre des positions : il étrangle. Depuis septembre 2025, il vise les routes qui nourrissent Bamako : l'axe Dakar-Kayes-Bamako, la route d'Abidjan par Sikasso. En septembre 2025, sur l'axe venu du Sénégal, des dizaines de camions-citernes d'un convoi escorté par l'armée malienne sont incendiés. En trois mois, certaines sources comptent plusieurs centaines de camions-citernes qui brûlent sur ces corridors.

BAMAKO · OCTOBRE 2025-MARS 2026 ·
À LA POMPE

Couper la route, c'est frapper la ville

Couper la route, ce n'est pas frapper l'armée. C'est frapper la ville. Le carburant manque, les prix grimpent, le riz et le mil montent au

moment où ils devraient baisser. Les témoignages se multiplient. À Bamako, en octobre 2025, Karim Coulibaly, chauffeur de bus, dormait sur la chaussée d'une station-service depuis deux nuits pour un plein.

« Nous attendons le gasoil depuis vendredi. Aujourd'hui, c'est lundi. »

OUSMANE DEMBÉLÉ, LIGNE
BAMAKO-KOUTIALA, MARS 2026

Six mois plus tard, les pénuries persistaient, racontait Ousmane Dembélé sur la ligne Bamako-Koutiala. Le calcul du JNIM est là : fabriquer la pénurie, laisser monter la colère, espérer que la rue se retourne contre le pouvoir. La sécurité ne se joue plus seulement sur le champ de bataille. Elle se joue dans la file d'attente d'une pompe à essence.

LE SYSTÈME · OR, TAXES, FRONTIÈRES

Ag Ghaly est un chef, le JNIM est un système

Une prime vise un homme. Or le JNIM n'est plus un homme, ni même un état-major. C'est devenu un système : il taxe, il protège, il autorise, il recrute. Des groupes armés imposent des droits de passage et de protection aux mineurs d'or, contrôlent des marchés, prélèvent sur la contrebande ; l'or artisanal représenterait environ la moitié de la production aurifère régionale. Là où l'État recule sur un axe, le JNIM encaisse à sa place. Tuer la tête n'éteint pas la caisse.

ET SI C'ÉTAIT L'ÉTRANGER ?

Reste l'argument qu'on entend partout, du palais aux taxis : si le Sahel n'arrivait pas à venir à bout d'une insurrection aussi tenace, c'est qu'elle est nourrie de l'extérieur. L'argument n'est pas vide. En 2024, après les combats de Tinzaouatène, le renseignement militaire ukrainien a laissé entendre qu'il avait renseigné les rebelles touaregs du Nord, assez pour que Bamako et Niamey rompent avec Kiev. On a voulu vite séparer les choses : on aiderait les rebelles touaregs, pas les jihadistes. Sur le terrain, la ligne ne tient pas. Le 25 avril, le Front de libération de l'Azawad et le JNIM ont frappé le même jour ; dans le Nord, chefs, hommes et armes passent d'un camp à l'autre. Les directions des deux bords sortent souvent du même milieu, l'aristocratie ifoghas du Kidal, liée par le sang et les mariages, et Iyad Ag Ghaly lui-même est passé de la rébellion touarègue à al-Qaïda. Renfor-

cer l'un, c'est servir l'offensive que l'autre mène.

LE SAHEL · L'ENJEU RÉGIONAL

Le choix malien dépasse le Mali

Mais même un soutien venu de l'étranger n'explique pas tout. Ceux qui misent tout sur la force devraient l'admettre : là où manquent l'État, l'école, le dispensaire et l'emploi, le FLA et le JNIM trouvent leurs recrues. L'aide extérieure explique une partie de la résilience des groupes armés. Elle n'explique pas pourquoi un berger du Macina ou un orpailleur de Kayes finit par voir dans le groupe armé un meilleur employeur que l'État.

Le choix malien dépasse le Mali. Le JNIM frappe les routes qui relient les États enclavés aux ports côtiers, opère dans le nord du Bénin et du Togo, et cherche à étendre son influence vers le Ghana. Et il ne fait pas qu'attaquer : là où l'État recule, il administre déjà une forme d'ordre. Il taxe les passages, protège certaines activités, recrute. C'est ce qui rend l'après décisif. Pendant que l'AES et la CEDEAO se séparent politiquement, le groupe armé exploite leurs frontières, leurs brouilles et leurs trous de renseignement. Le futur du Sahel ne se décidera donc pas seulement sur qui gagne les combats, mais sur qui saura construire l'ordre politique, économique et régional qui vient après, avant que celui du JNIM ne s'enracine.

Niger

NIAMEY · 11 JUIN 2026 · DÉCHÉANCE
DE NATIONALITÉ

Au Niger, retirer l'ennemi de la nation

Le 11 juin 2026, Niamey retire provisoirement la nationalité nigérienne à Mariama Djibrine, figure de l'opposition en exil, accusée d'« intelligence avec une puissance étrangère ». Le mot « provisoire » ne traduit pas une hésitation : l'ordonnance d'août 2024 prévoit que la déchéance devient définitive après une condamnation à au moins cinq ans de prison.

Plusieurs voix y dénoncent une atteinte aux libertés individuelles et à la démocratie. Le pouvoir nigérien ne répond pourtant pas à une opposition entièrement désarmée. Depuis le renversement du président élu Mohamed Bazoum, plusieurs groupes ont choisi l'action armée. Le Front patriotique pour la libération a saboté l'oléoduc qui porte le brut nigérien vers le Bénin ; le Front patriotique pour la justice a enlevé le préfet de Bilma. Tous réclament, sous différentes formes, la fin du pouvoir du général Tiani.

AVANT JUGEMENT

La déchéance donne à Niamey un outil contre ceux qui combattent l'État tout en utilisant sa nationalité, ses réseaux ou ses protections. Dans sa logique, aider une puissance étrangère ou un groupe armé peut valoir rupture définitive avec la communauté nationale. Mais une liste administrative ne détruit ni une

rébellion ni les raisons qui lui permettent de recruter. Plus elle réunit des chefs armés, d'anciens responsables publics et des opposants en exil, plus elle confie au pouvoir une décision lourde : déterminer, avant jugement, qui appartient encore à la nation. Comme la prime malienne, la déchéance nigérienne peut isoler, punir, désorganiser. Elle ne dit pas encore quel espace politique restera pour ceux qui renoncent aux armes, ni comment l'État transformera une victoire punitive en ordre durable.

Algérie

ALGER · DÉCENNIE NOIRE · 1992-2005

Gagner militairement ne suffit pas à finir une guerre

Le Sahel a un précédent sous les yeux, de l'autre côté du Sahara. Dans les années 1990, l'Algérie a affronté sa propre insurrection islamiste armée : une décennie de guerre dont les estimations les plus hautes approchent 200 000 morts. L'armée a frappé, encerclé, repris le terrain, sans clore le conflit pour autant. Ce qui l'a refermé, c'est la combinaison de deux choses : la pression armée a réduit les groupes, et les redditions, les amnisties (concorde civile de 1999, réconciliation nationale de 2005) et la réintégration des combattants ont fermé la porte de sortie. L'une sans l'autre n'aurait pas suffi.

Le précédent ne dit pas à Bamako de négocier demain avec Ag Ghaly, et il a un revers lourd : la paix algérienne s'est payée d'une amnistie qui a effacé les comptes, enterré la justice pour des milliers de disparus, protégé des bourreaux. Voilà ce qu'une sortie coûte aussi. Mais il montre ce que la prime, seule, ne dit pas. La force ouvre une fenêtre ; encore faut-il savoir quoi y construire.



Illustration : Terres Mouvantes

Bénin

COTONOU-NIAMEY · 2-5 JUIN 2026 · LA FRONTIÈRE

Au Bénin, parler au voisin devient un outil de sécurité

À mille kilomètres au sud, une autre capitale agit sur l'autre versant du problème. Le Bénin affronte désormais à sa frontière nord ce que le Mali combat depuis dix ans. Or, pour tenir cette ligne, le meilleur partenaire de Cotonou, c'est précisément le voisin avec qui elle ne parlait plus : le Niger. La frontière terrestre reste fermée depuis le 30 juillet 2023, malgré la reprise des exportations de brut par Sèmè en août 2024, sur fond d'accusations croisées autour de supposées « bases françaises » (lire notre N°04).

Patrice Talon ne pouvait pas dénouer ce nœud : il en était lui-même partie. Son successeur Romuald Wadagni, investi fin mai, le peut, parce qu'il arrive avec un visage neuf et que le Bénin y a intérêt, économiquement comme sécuritairement. Le 2 juin, il est à Niamey. Le 5 juin, le Premier ministre nigérien Ali Mahaman Lamine Zeine installe un comité chargé d'examiner, en quinze jours, les conditions de réouverture de la frontière. Le rapport est attendu avant le 20 juin.

Ce comité mixte, né du communiqué conjoint signé le 2 juin par Wadagni et le président nigérien Abdourahamane Tiani, réunit des experts des deux États. Il ne constitue pas

un commandement antiterroriste : son mandat couvre les obstacles sécuritaires, administratifs, douaniers et techniques à la réouverture. Cotonou et Niamey ne sont pas encore alliés militairement ; ils recommencent à travailler ensemble. Cotonou ne traite pas avec des jihadistes : elle se raccommode avec un État voisin après une brouille entre gouvernements. Le Mali, lui, fait la guerre à un groupe armé qui tue et pille depuis plus de dix ans. On ne parle pas au JNIM comme on rouvre une frontière, et personne ne le propose. Mais le JNIM prospère dans les interstices : frontières fermées, voisins brouillés, renseignement qui ne circule plus. Une frontière surveillée à deux, c'est une de ces brèches en moins.

LE CHOIX SÉCURITAIRE

Aucun de ces gestes n'anticipe l'après

La force reste nécessaire. Aucun État ne peut abandonner ses routes, ses villes et ses habitants à un groupe armé ; la reprise de Kidal et la défense du 25 avril montrent ce que l'armée malienne sait faire, et la prime peut encore désorganiser le commandement du JNIM.

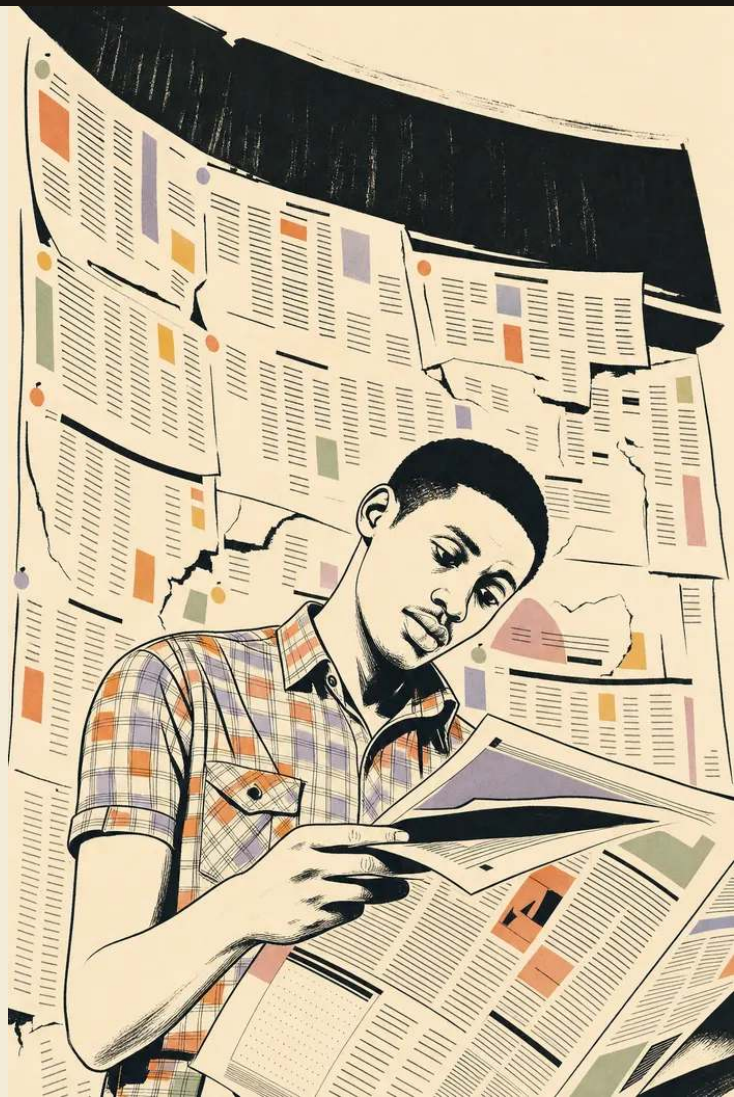
La prime décapite, la déchéance retranche, le comité mixte répare un mécanisme régional. Aucun de ces gestes ne s'annule ; tous répondent à une faiblesse réelle. Mais leur limite commence au même endroit : ni une tête neutralisée, ni un opposant déchu, ni une frontière mieux administrée ne remplacent un État présent sur les routes, dans les marchés et auprès des populations.

Le résultat ne se lira donc pas seulement dans le sort d'Iyad Ag Ghaly ou dans la réouverture de Malanville. Il se lira dans une scène plus ordinaire : un camion qui atteint Bamako sans payer un groupe armé, sur une route tenue par un État capable de travailler avec ses voisins.

À surveiller

- Le rapport du comité Bénin–Niger (échéance vers le 20 juin) : réouverture réelle ou calendrier reporté.
- La prime du 4 juin produit-elle un effet, ou reste-t-elle un acte d'affichage ? Tout signe de canal indirect rouvert par Bamako.
- Les routes Dakar–Bamako (RN1) et Abidjan–Sikasso : fréquence des attaques, prix du carburant à Bamako.
- Le nord du Bénin, du Togo et du Ghana : signaux de propagation du JNIM.
- Niger : élargissement du fichier de déchéance ; sort de Mariama Djibrine ; nouvelles attaques du FPL sur l'oléoduc.

L'information, c'est le pouvoir.



TERRES MOUVANTES

Le journal vous arrive directement sur WhatsApp, chaque semaine, gratuit.

Rejoindre le canal WhatsApp →